

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, il faudrait que je voie la déclaration du secrétaire d'État. Je ne suis pas au courant. Je ne sais au juste ce qu'il a dit. Je serais prêt à examiner cette déclaration et de décider s'il s'agit, oui ou non, de la politique du gouvernement.

L'hon. M. Dinsdale: Une question supplémentaire. Puisque certains de ces privilèges sont réciproques et que d'autres pays du Commonwealth les offrent également, le premier ministre considérera-t-il l'opportunité, en étudiant la question, de faire insérer ce point à l'ordre du jour de la prochaine conférence du Commonwealth, en vue d'abolir ces droits réciproques?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, l'ordre du jour de la prochaine conférence du Commonwealth, qui aura lieu à Londres en janvier, a d'ores et déjà été établi après force consultations avec les pays membres qui y participeront. Il est probablement trop tard pour y ajouter un autre point. D'ailleurs, je ne pourrai répondre à cette question qu'après m'être enquis des propos exacts du secrétaire d'État. Peut-être alors n'y aura-t-il pas lieu de songer à l'inscrire à l'ordre du jour d'une future conférence. Je ne sais pas vraiment.

[Français]

L'hon. Martial Asselin (Charlevoix): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

Le très honorable premier ministre peut-il assurer la Chambre que si les privilèges sont...

M. l'Orateur: A l'ordre! Le député de Trois-Rivières pose la question de privilège.

[Traduction]

M. J.-A. Mongrain (Trois-Rivières): Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Puis-je demander au député de Brandon-Souris quand et où le secrétaire d'État a mentionné ce dont il vient de parler?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je doute qu'il s'agisse ici d'une question de privilège. C'est une question très simple, mais le député ne peut la poser en ce moment.

M. Baldwin: Le député de Brandon-Souris n'est pas sur le tableau des présences aujourd'hui; il ne peut donc pas répondre aux questions.

[Français]

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

Peut-il nous assurer qu'il demandera au secrétaire d'État d'accorder aux immigrants

d'origine française les mêmes privilèges dont bénéficient les immigrants du Commonwealth britannique?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): A mon avis, monsieur l'Orateur, l'honorable député va dans un sens tout à fait opposé à celui d'un collègue de son parti. Sauf erreur, il ne s'agit pas d'enlever des privilèges aux Britanniques ou d'en donner aux Français, mais bien de mettre tous les Canadiens sur le même pied d'égalité.

Alors, je pense que c'est dans ce sens-là qu'il faudrait travailler plutôt que de viser à étendre les privilèges à quelques groupes privilégiés; qu'ils soient d'origine britannique ou française, il faudrait mettre tous les Canadiens sur un pied d'égalité.

Comme l'honorable député le sait, il existe encore quelques différences de traitement. Le gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie a aboli, l'an dernier, un très grand nombre de différences dans le cas des Canadiens qui ont acquis leur citoyenneté, mais il reste encore quelques privilèges dans le cas des Britanniques au sujet de la votation.

[Traduction]

M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys): Au sujet de la même question et des remarques qui auraient été formulées, puis-je demander au très honorable représentant si tous les ministres de la Couronne sont libres d'exprimer leurs opinions personnelles sur la politique du gouvernement ou si ce privilège n'est réservé qu'aux compères du premier ministre?

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, cette question fait suite à celle du député de Charlevoix. Considérant que la déclaration supplémentaire du premier ministre à ce sujet révèle que le gouvernement a une politique et des idées avancées à cet égard, le premier ministre pourrait-il dire à la Chambre quand le Livre blanc sur la citoyenneté sera présenté au Parlement afin que nous puissions tous connaître ces questions.

Le très hon. M. Trudeau: Je crois qu'il faudrait le demander au secrétaire d'État. Je ne connais pas l'horaire établi à ce sujet.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA RESPONSABILITÉ PROVINCIALE EN MATIÈRE DES SERVICES MÉDICAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert Simpson (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ayant annoncé, comme le